

La Justification

Introduction

La Justification est un sujet d'importance capitale : elle est le moyen d'exprimer l'essence du message évangélique, à savoir que par la mort de Jésus Christ, des pécheurs coupables, autrefois sous la juste colère de Dieu, entrent désormais sous la grâce dans une relation nouvelle avec Dieu, comme filles et fils bien aimés.

Le Nouveau Testament exprime cette vérité de plusieurs façons (dont les miracles accomplis par Jésus), mais la plus complète, la plus explicite et la plus précise est sans aucun doute la doctrine paulinienne de la justification. Paul la décrit comme l'**oeuvre de Dieu** qui, en vertu de sa **grâce** et par la **foi en Christ**, pardonne leurs offenses à plusieurs impies qu'il déclare justes, non en raison de leurs oeuvres, mais en raison de la justice du Christ et de son sang répandu pour eux en sacrifice rédempteur, expiatoire et substitutif (bien réfléchir au sens de chacun des adjectifs !) tel que dit en Romains: 3:23-26; 4:5-8; 5:18-19.

Nous vous offrons un abstract tiré de différents articles, dont ceux pasteur N.Yidia, de la déclaration commune des églises luthériennes et catholiques (Internet).

I La définition de la Justification

Selon La Bible, justifier signifie déclarer juste, reconnaître devant le tribunal que le prévenu n'est plus coupable d'aucune faute, n'encours aucune sanction et qu'il est habilité de jouir de tous les privilèges accordés à ceux qui ont respecté la loi.

La justification est la décision d'un juge qui prononce un verdict opposé à la condamnation, celui de l'acquittement (Romains : 8:33).

NB :

La justification est un **jugement** prononcé sur l'homme, non une **oeuvre** accomplie en lui.

Elle est le don d'un statut nouveau et d'une nouvelle relation de l'homme avec Dieu, non celui d'un coeur nouveau.

Certes Dieu régénère celui qu'il déclare juste, mais les deux notions ne doivent pas être confondues.

La justification est la plus grande bénédiction accordée par Dieu : elle sauve du passé et garantie l'avenir.

- D'un côté, elle inclut le **pardon du péché** et met fin à la colère de Dieu contre nous, grâce à une réconciliation avec lui (Actes 13:39; Rom 4:6-7, Rom 5:95).
- De l'autre, elle octroie le **statut de juste** et ouvre le droit à toutes les bénédictions promises par Dieu à celui qui est juste. Gal 4:4.

II Le fondement biblique de la justification

Ce qu'il faut comprendre, c'est que Dieu justifie les pécheurs de manière à montrer sa justice.

Parce qu'il avait laissé impunis les péchés au temps de la patience, il a voulu montrer sa justice dans le temps présent, de manière à être reconnu juste, tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus (Rom 3:25-26).

L'Évangile qui nous dit que « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils, son unique, pour que tout homme qui croit en lui ne périsse pas mais ait la vie éternelle » (Jean 3.16).

La justification est :

- pardon des péchés (*Rom 3, 23-25 ; Ac 13, 39 ; Lc 18, 14*),
- libération du pouvoir de domination du péché et de la mort (*Rm 5, 12-21*)
- Libération de la malédiction de la loi (*Ga 3, 10-14*).

Elle est accueil dans la communion avec Dieu, déjà maintenant, puis en plénitude dans le règne à venir (*Rom 5.1*). Elle unit au Christ, à sa mort et à sa résurrection (*Rom 6.5*).

III L'acte de justification

Comment la justification des pécheurs est-elle possible ?

Pour que la justification soit juste, il faut que les droits de la loi sur l'homme soient satisfaits. Or, la loi impose aux pécheurs deux grandes exigences :

- Obéir parfaitement à ses commandements (les « Paroles ») en tant que créatures de Dieu,
- assumer la pleine mesure des sanctions en tant que transgresseurs (être responsables de leurs actes).

Comment des pécheurs peuvent-ils satisfaire à cette double exigence ?

Ils en sont dispensés puisque Christ l'a fait à leur place en leur nom. Le Fils Éternel de Dieu est né **sous la loi** afin de pouvoir se soumettre doublement à la loi, en lieu et place des pécheurs selon la volonté de Dieu (Phil 2:8).

Il a subi la juste malédiction de la loi à la place de l'homme (Gal 3:13) afin de faire l'expiation des péchés de l'homme. Rom 3:25.

Ainsi, pour un seul acte de justice, à savoir la vie et la mort du Christ sans péché, la justification qui donne la vie s'étend à tout homme. Rom 5:18.

Voilà ce qu'on appelle 'justice obtenue en Christ' :

Les croyants sont justes (Rom 5:19), ils sont revêtus de la justice du Juste au yeux de Dieu (Rom 4:11), non parce qu'ils seraient justes en eux même, mais parce Jésus Christ - leur chef de file et leur représentant devant Dieu - est juste et qu'ils **sont un** en lui, partageant sa condition de juste et son acceptation par Dieu.

IV Les moyens de la justification

1 - Ce ne sont pas par les oeuvres de la loi.

Celui qui voudrait être justifié par les oeuvres devrait mettre en pratique tout ce qui est écrit dans la loi (Gal 3:10, Jacques 2:10).

Cela, personne ne l'a fait ni ne peut le faire (dans la déclaration commune, il est dit : l'homme, en tant que pécheur, est placé sous le jugement de Dieu et incapable de se tourner de lui-même vers Dieu en vue de son salut, voire de mériter sa justification devant Dieu ou d'atteindre son salut par ses propres forces. La justification est opérée par la grâce seule).

Paul déclare que nul ne peut être justifié devant Dieu par la pratique de la loi (Rom 3:20; Gal 2:16). La loi ne sert qu'à révéler le péché et à pousser l'âme convaincue de péchés à trouver refuge en Christ Gal 3:24.

Les hommes ne sont pas sauvés en faisant de leur mieux, à moins que ce qu'ils font soit de croire au Seigneur Jésus.

2 - C'est par la grâce de Dieu (Rom 3:24; Tite 3:7) :

Ce n'est pas à cause des oeuvres de justice que nous aurions faites, mais selon sa miséricorde, qu'il nous a sauvé (Tite 3:5).

La justification trouve donc son origine dans le coeur de Dieu.

Conscient non seulement de notre manque de justice, mais aussi de notre incapacité à l'atteindre, il a dans sa bonté décidé de pourvoir à notre justice. C'est une grâce, il a tenu compte de notre culpabilité et, dans sa miséricorde, de notre misère.

3- C'est par le sang de Christ :

Non seulement le croyant est justifié par la grâce de Dieu, mais par le sang de Christ, le sang qui représente le principe de Vie dans la Bible.

A plus forte raison donc, maintenant que nous sommes justifiés par son sang, serions-nous sauvés par lui de la colère. Et puisque sans effusion de sang il n'y a de

pardon de péchés (Heb 9:22), cela établit le fondement de notre justification. Parce que le Christ a porté la condamnation des nos péchés dans son propre corps, Dieu peut nous en remettre la peine et nous accorder à nouveau sa faveur.

Dans la justification, les péchés ne sont pas excusés, mais punis dans la personne de Christ, le substitut.

4 - C'est par la foi :

La Bible dit : « Étant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ » Rom 5:1.

Car c'est en croyant du coeur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut.

La foi en Christ est le moyen par lequel la justice est reçue et la justification accordée. Elle est la condition de notre justification, non son fondement méritoire. La foi est plutôt la main vide qu'on tend et qui reçoit la justification en recevant Christ. La foi a été une occasion et un moyen dont Dieu s'est servi pour apporter la justice au patriarche Abraham (Rom 4:5,9,22).

Si la foi est l'occasion et le moyen de notre justification, son fondement en est toujours l'obéissance de Christ (Rom 5:19), sa justice et sa propitiation pour nos péchés.

V Le caractère central de la justification.

La doctrine de la justification est au centre de l'évangile parce que Dieu entretient avec les créatures responsables que nous sommes des rapports, de législateur et de juge.

Notre position devant lui est donc toujours régie par sa loi.

Tant que l'homme n'est pas en règle avec cette loi, il ne peut prétendre être en règle avec Dieu qui en est l'auteur.

Aussi longtemps que la loi le condamne, le pécheur ne peut offrir à Dieu un culte agréable et ne peut entrer en communion avec lui. Heureusement, la doctrine de la justification a résolu le problème en montrant au pécheur que par la foi en Christ, il peut réduire au silence à tout jamais la voix accusatrice de la loi. L'expérience de la justification est donc le fondement de toute vraie vie chrétienne.

VI) Les résultats de la justification : qq références bibliques par thème

Au niveau de :

La rémission de la peine : Rom 4:7-9,

Plus de condamnation :	Rom 8:1,33-34
La paix avec Dieu :	Rom 5:1 Eph 2:14-17
La restauration de la faveur de Dieu :	Rom 4:6
Le statut d'héritier :	Tite 3:7
La vie juste :	Phil 1:11; 1Jean 3:7
L'assurance du salut	Rom 5:9 1Thess 1:10
L'assurance de la gloire à venir	Math 13:43 Rom 8:30, Gal 5:5